

CPR FOCUS INFLATION

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

ur
o
s
e
c



OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	19
Informations spécifiques	20
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux comptes	27
Comptes annuels	32
Bilan Actif	33
Bilan Passif	34
Compte de résultat	35
Annexes aux comptes annuels	37
Informations générales	38
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	46
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	49
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	54
Inventaire des actifs et passifs	64
Annexe(s)	94
Caractéristiques de l'OPC	95

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de janvier a été marqué par les chiffres de croissance qui témoignent de la résilience de l'économie américaine. La croissance du PIB américain s'élève à 2.5% en 2023 contre 1.9% l'année précédente et +3.3% sur le quatrième trimestre, en hausse par rapport aux prévisions (2%). Cette croissance s'explique notamment par la hausse des dépenses des ménages, l'un des principaux moteurs de l'économie américaine et par la hausse des salaires. Concernant la Zone Euro, cette dernière évite la récession avec une croissance de +0.5% par rapport à 2022, légèrement en dessous des prévisions (+0.6%). Certains pays sortent même leur épingle du jeu, c'est le cas de l'Espagne avec une croissance de +2.5% encouragé par le tourisme et du Portugal avec +2.3% porté par les exportations. Quant à la France, avec +0.9% de croissance, elle fait mieux que la moyenne et mieux que la première économie européenne. L'Allemagne a vu sa croissance s'affaiblir, avec un recul de 0.3% en 2023 lié à la faible demande exportatrice et aux coûts de l'énergie. Le mois a aussi été rythmé par les annonces des banques centrales. D'abord avec la BCE, comme le marché l'anticipait, l'heure n'est pas encore à la baisse. La BCE a maintenu ses taux à leur niveau actuel pour la troisième fois consécutive c'est-à-dire à 4% pour le taux de facilité de dépôt, 4.50% pour le taux de refinancement et 4.75% pour le prêt marginal. Les investisseurs parient sur une baisse des taux de la BCE pour juin 2024. C'est la FED qui clôture le mois de janvier avec son annonce de maintenir également ces taux pour la quatrième fois consécutive les maintenant dans une fourchette de 5.25%-5.50%. J. Powell souligne les progrès réalisés mais l'inflation persistante change le ton de son discours. Le marché estimait une première baisse de taux en mars 2024, les investisseurs parient désormais sur une baisse plus tardive, en mai 2024. Dans ce contexte, on observe une légère hausse des taux. Le taux à 10 ans américain termine le mois de janvier à 3.91% soit + 4 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin janvier à 2.66% (+11 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.16% (+14 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.72% (+4 pdb) et 3.08% (+11 pdb). Enfin, les chiffres d'inflation ont été publiés en janvier en augmentation en Zone Euro et aux Etats-Unis. En Zone Euro, l'inflation est remontée à 2.9% en décembre contre 2.4% le mois précédent. Cette hausse est sans surprise pour le marché qui l'estimait à 3% en raison d'une baisse moins importante des prix de l'énergie et de l'alimentation par rapport au mois dernier. Cependant, l'inflation sous-jacente (excluant les prix de l'alimentation et de l'énergie) continue de diminuer, ce qui est encourageant pour les mois à venir. Plus particulièrement en France, l'inflation a augmenté à 3.7% sur un an contre 3.5% le mois précédent. Enfin, aux Etats-Unis, l'inflation remonte à 3.4% contre 3.1% le mois précédent, en hausse par rapport aux prévisions (3.2%) et avec une augmentation mensuelle de 0.3%, la plus forte en trois mois. Mais l'inflation sous-jacente est également en baisse à 2.9% en glissement annuel. L'inflation américaine persiste en raison de la hausse continue des loyers et de certains coûts tels que les billets d'avion et le textile qui peinent à baisser. Cette persistance de l'inflation suscite des inquiétudes sur le marché quant à des baisses de taux potentiellement plus tardives, ce qui pourrait affecter davantage la croissance. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€ 10 ans a baissé de 1.95% fin décembre à 1.93% fin janvier. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans progresse de 2.17% à 2.24% fin janvier. Le baril de pétrole WTI est en hausse de 4 dollars à 71.8\$ à 75.8\$. Enfin, le dollar est en hausse sur le mois de 1.104 à 1.082 contre euro. L'or est en baisse sur le mois de 2072\$ à 2067\$. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe, et une bonne résilience aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, et temporisent l'annonce des futures baisses de taux directeurs pour les futures réunions de politique monétaire. Le marché a corrigé ses anticipations de baisse de taux pour le Q2 2024 en Europe et aux US. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions CPR Focus Inflation garde sa sur-sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début février 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une sur-exposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.60 (4,50 sur les breakeven US et 5.10 sur les breakeven Euro) contre 9.00 pour l'indice de référence (4,15 sur les breakeven US et 4,85 sur les breakeven Euro).

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Février 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : En février, les banques centrales durcissent le discours. La Fed, qui soulignait précédemment que des taux élevés pendant trop longtemps pouvaient avoir un effet néfaste pour la croissance, semble avoir changé de ton et adopter une approche plus prudente - les marchés devront ainsi probablement patienter jusqu'à la réunion prévue en mai pour avoir une première baisse. Le marché anticipe désormais toujours quatre baisses de taux de la Fed d'ici la fin de l'année. De même pour la BCE, qui attend davantage de données avant de se prononcer sur une future baisse de taux. D'autant plus que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient représentent une menace potentielle sur les perspectives d'inflation. Le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024. Concernant les indicateurs économiques, l'économie américaine s'est montrée robuste : le PMI Manufacturier ressort à 50,3 en janvier, en hausse par rapport au mois précédent (47.9) et atteint son plus haut niveau depuis plus d'un an. De même pour le secteur des services qui affiche un indice à 52.9 contre 51.4 le mois précédent. Le marché du travail américain s'est également montré résilient avec 353 000 emplois créés en janvier et, le taux de chômage reste stable (3.7%). En Zone Euro, le PMI manufacturier augmente également à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois. Bien qu'en amélioration, l'indice reste en territoire négatif. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier. De même pour la croissance des salaires en zone euro qui diminue pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Sur le plan de l'évolution des prix, les chiffres de l'inflation étaient en recul en Zone Euro et aux Etats-Unis, mais le repli est moindre qu'anticipé par les marchés. Bien qu'en repli, ce résultat au-dessus des attentes a engendré une envolée des taux longs américains et des doutes sur la trajectoire future. Dans ce contexte, on observe une forte hausse des taux avec le 10 ans américain terminant le mois de février à 4.25% soit + 34 bps (pbs) par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin février à 2.88% (+22 pbs) tandis que le Bund allemand affiche 2.41% (+25 pbs). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.84% (+12 pbs) et 3.28% (+20 pbs). En Zone Euro, l'inflation ressort à 2.8% en janvier contre 2.9% le mois précédent. Aux Etats-Unis, elle s'établit à 3.1% en janvier contre 2.9% prévus par les économistes et 3.4% le mois précédent. L'inflation américaine reste sur un rythme soutenu et portée par les services, le logement et les soins médicaux. Plus spécifiquement, la hausse des prix à la consommation (« Personal Consumption Expenditures ») a diminué passant en janvier de 2.6% à 2.4% sur un an, en ligne avec les prévisions. On observe, en revanche, une accélération sur un rythme mensuel (de 0.1% à 0.3%). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a progressé de 1.93% fin janvier à 2.03% fin février. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans progresse de 2.24% à 2.32% fin février. Le baril de pétrole WTI est en hausse à 75.8\$ à 78.3\$. Enfin, le dollar est stable sur le mois à 1.081 contre euro. L'or est en baisse sur le mois de 2067\$ à 2054\$. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe, et une bonne résilience aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, et temporent l'annonce des futures baisses de taux directeurs pour les futures réunions de politique monétaire. Le marché a corrigé ses anticipations de baisse de taux pour le Q2 2024 en Europe et aux US. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions CPR Focus Inflation garde sa sur-sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début mars 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une sur-exposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.50 (4,30 sur les breakeven US et 5.18 sur les breakeven Euro) contre 8.95 pour l'indice de référence (4,10 sur les breakeven US et 4,85 sur les breakeven Euro).

Mars 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mars a débuté avec le recul de l'inflation en Zone Euro porté notamment par l'Allemagne et la France. Le chiffre publié ressort à 2.6% en février contre 2.8% le mois précédent. Bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance en Zone Euro est à la baisse progressive et permet ainsi à la BCE d'être davantage optimiste sur ses prévisions. Cette dernière les a revues en les ramenant de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estime atteindre son objectif de 2% en 2025. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive. Christine

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Lagarde a souligné la progression faite sur l'inflation mais a estimé que cela n'est pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer. Les chiffres de juin seront donc très attendus et déterminants avant toute action. Aujourd'hui, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024. Outre Atlantique, l'inflation américaine augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent. Toutefois, hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente recule (de 3.9% à 3.8%) principalement portée par les services. Ces derniers chiffres d'inflation ne permettent toujours pas à la FED de baisser les taux. Jerome Powell a décidé de laisser les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive car les progrès réalisés ne sont pas ancrés. D'autant plus que l'économie américaine s'est montrée robuste avec des indicateurs solides. Le PIB américain a été revu à la hausse passant de 3.2% à 3.4% au dernier trimestre 2023, ce qui a rassuré la banque centrale américaine et confirmé qu'il n'est pas urgent de baisser les taux pour le moment. Autre chiffre qui aura marqué le mois de mars en Zone Euro, la publication du déficit public français pour l'année 2023 qui s'élève à 154 Mds ? (soit 5.5% du PIB contre 4.9% en 2022). Le gouvernement a lancé un plan d'urgence pour réduire le déficit budgétaire à 4.4% du PIB et table sur une réduction à 2.7% du PIB d'ici 2027. L'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France et aurait un impact sur le coût de ses emprunts. D'autant plus que Moody's a jugé « improbable » l'objectif de réduction énoncé par la France et se prononcera officiellement fin avril sur la note de la dette française. Dans ce contexte, les taux d'intérêt s'affichent en légère baisse. Le taux à 10 ans américain termine le mois de mars à 4.20%, soit -5 points de base (pdb) sur le mois. De même pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.30% (-11 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.67% (-16 pdb) et 3.15% (-13 pdb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a progressé de 2.03% fin février à 2.06% fin mars. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est stable à 2.32% fin mars. Le baril de pétrole WTI est en hausse à 78.3\$ à 83.2\$. Enfin, le dollar est stable sur le mois à 1.08 contre euro. L'or est en hausse sur le mois de 2054 \$ à 2238 \$. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe, et une bonne résilience aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, et temporisent l'annonce des futures baisses de taux directeurs pour les futures réunions de politique monétaire. Le marché a corrigé ses anticipations de baisse de taux pour le Q2 2024 en Europe et aux US. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions CPR Focus Inflation garde sa sur-sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début avril 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une exposition neutre en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.3 (4,2 sur les breakeven US et 5.1 sur les breakeven Euro) contre 9.05 pour l'indice de référence (4,20 sur les breakeven US et 4,85 sur les breakeven Euro).

Avril 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Avril a été un mois marqué par le tempo des Banques Centrales en écho à l'évolution économique. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au 1er trimestre a été inférieure aux attentes du consensus (+1.6% vs. 2.5%) mais la demande intérieure est restée bien orientée. En termes d'activité, la production industrielle de mars a montré une trajectoire positive tandis que l'ISM manufacturier est en hausse à 50.3 (47.8 en février), indicateur le plus haut et au-dessus du seuil de 50 depuis 16 mois. Cependant, si l'ISM manufacturier a surpris à la hausse, l'ISM des services a encore ralenti, passant de 52.6 à 51.4. Les derniers chiffres du S&P Flash PMI américain indiquent que l'activité commerciale a quelque peu ralenti en avril pour atteindre son niveau le plus bas en quatre mois, en raison d'une demande plus faible et d'un marché de l'emploi dans le secteur des services qui montre des signes d'essoufflement. En Europe, les indices Flash PMI d'avril pour la zone euro ont confirmé les signaux selon lesquels l'économie se porte mieux, grâce à une nette amélioration dans le secteur des services, tandis que l'industrie manufacturière (étonnamment à la baisse) est toujours dans une situation difficile. L'indice PMI composite a atteint 51.4 (contre 50.3 en mars), un plus haut sur 11 mois. La confiance des consommateurs européens s'améliore, et tente de se normaliser progressivement, aidée par le ralentissement de l'inflation et les signes d'amélioration de la dynamique économique. Du côté de l'évolution des prix, l'inflation américaine est sortie supérieure aux attentes, avec un indice global à +3.5% en glissement annuel (contre 3.2% attendu), tandis que l'inflation sous-jacente est stable en glissement annuel (3.8 %). L'inflation dans la zone euro a ralenti en mars, avec une

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

baisse de 0.2% tant pour l'inflation globale (2.4% contre 2.6%) que pour l'inflation sous-jacente (2.9% contre 3.1%). La baisse de l'inflation soutient l'idée d'une baisse des taux de la BCE d'ici le milieu de l'année. Dans ce contexte, du côté des banques centrales, début avril, Jerome Powell a réaffirmé que la Fed avait le temps de réfléchir à sa première baisse de taux d'intérêt. En Europe, l'heure de la baisse des taux approche à grands pas pour la BCE. La désinflation se poursuivra, mais restera irrégulière. L'institution européenne a laissé sa politique monétaire inchangée, ouvrant la voie à une baisse des taux attendue par les marchés lors de la réunion de juin. En avril, sur les marchés obligataires, les taux ont fortement augmenté et ont atteint leur plus haut niveau de l'année, avec une pentification de la courbe, suite aux données économiques meilleures que prévu, marquant un découplage avec les rendements de la zone euro. Ce récent découplage de part et d'autre de l'Atlantique est justifié, en raison de cycles économiques divergents et d'un ralentissement de l'inflation plus marqué en Europe qu'aux États-Unis. Dans ce contexte, le taux américain à 10 ans a terminé le mois d'avril à 4.68%, en hausse de 48 points de base par rapport au mois précédent (4.20% à fin mars). Dans la zone euro, le taux français à 10 ans a terminé à 3.05% (+25 points de base), tandis que le Bund allemand est passé de 2.30% à 2,58% (+28 points de base). Les rendements italiens et espagnols se sont établis respectivement à 3.91% (+24 points de base) et 3.35% (+19 points de base). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans a progressé de 2.05% fin mars à 2.15% fin avril. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.32% à 2.40% fin avril. Le pétrole WTI est stable sur Avril et termine à 86\$ le baril. Enfin, le dollar s'apprécie sur le mois de 1.080 à 1.066 contre euro. L'or est en hausse sur le mois de 2238 \$ à 2306 \$. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe, et une bonne résilience aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, mais devraient baisser leurs taux directeurs en juin, pour la BCE et la BoE, et dans les mois suivants pour la FED. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions CPR Focus Inflation est revenu proche de la neutralité en sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début mai 2024, le fonds a une exposition neutre en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une exposition neutre en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.0 (4,10 sur les breakeven US et 4.9 sur les breakeven Euro) contre 9.02 pour l'indice de référence (4,15 sur les breakeven US et 4,87 sur les breakeven Euro).

Mai 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mai a été rythmé par une situation économique et géopolitique variée. La politique monétaire restrictive de la FED continue de montrer des effets tangibles sur l'inflation mais ne permet pas à Jerome Powell d'initier la baisse des taux. Ce dernier estime que les progrès réalisés ne sont pas suffisamment ancrés et souhaite surveiller de près les prochains indicateurs économiques pour ajuster sa politique en conséquence. L'économie américaine se montre toutefois moins dynamique que les mois précédents : le PIB a été revu à la baisse avec 1.3% en rythme annualisé contre 1.6% et 2.5% selon les précédentes estimations. Alors que la consommation est l'un des principaux moteurs de croissance des États-Unis, les ménages réduisent leurs dépenses, impactant fortement la croissance américaine. En termes d'activité, le PMI Manufacturier ressort à 49,2 en avril, en baisse par rapport au mois précédent (50.3). De même pour le secteur des services qui affiche un indice à 49.4 contre 51.4 le mois précédent. La prochaine réunion de la FED aura lieu les 11 et 12 juin et les marchés estiment entre une et deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024. Du côté de la zone euro, les tensions géopolitiques ajoutent de l'incertitude et perturbent les chaînes d'approvisionnement notamment sur les coûts de production et de transport. En termes d'activité, le PMI Manufacturier augmente à 47.4 (46.2 prévus) contre 45.7 le mois précédent, son plus haut niveau depuis quinze mois. Bien qu'en amélioration, l'indice reste en territoire négatif. Enfin, l'indice PMI pour le secteur des services reste stable à 53.3, inférieur aux prévisions (53.5). S'agissant de la croissance du PIB, la Commission européenne table désormais sur une croissance de 0.8% en Zone Euro en 2024 et 1.4% en 2025 principalement portée par la consommation, l'emploi et la croissance des salaires. La BCE, qui a pour le moment décidé de laisser ses taux directeurs inchangés, va s'appuyer sur les dernières données économiques pour prendre sa décision lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 6 juin prochain. Le défi est de trouver le moment approprié pour assouplir sa politique monétaire et ne pas entraver les efforts constatés sur l'inflation. Aux États-Unis, l'inflation reste une préoccupation majeure. Bien que cette dernière montre des signes de ralentissement passant à 3.4% sur un an en avril contre 3.5% le mois précédent et 0.3% sur un mois contre

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

0.4% le mois précédent, elle reste encore trop élevée selon la FED. L'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, est encourageante et passe de 3.8% en mars à 3.6% sur un an en avril. Concernant la Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril avec 2.4% sur un an, conforme aux prévisions. Ce sont principalement les services et l'alimentation qui contribuent significativement à l'inflation. Dans ce contexte, les taux réagissent différemment aux Etats-Unis et en Zone Euro. Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain termine le mois de mai à 4.50%, soit -18 points de base (pbs) par rapport au mois précédent. Tandis qu'en Zone Euro, on observe une légère hausse des taux, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mai à 3.14% (+9 pbs) et le Bund allemand qui affiche 2.66% (+8 pbs). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.97% (+6 pbs) et 3.39% (+4 pbs). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a baissé de 2.15% fin avril à 2.05% fin mai. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en repli de 2.40% à 2.36% fin mai. Le pétrole WTI est en repli sur mai de 81.3\$ à 77\$ le baril fin mai. Enfin, le dollar se déprécie sur le mois de 1.066 à 1.085 contre euro. L'or est en hausse sur le mois de 2325 \$ à 2345 \$. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe et aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, mais devraient baisser leurs taux directeurs en juin, pour le BCE, et dans les mois suivants pour la FED. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. PositionsCPR Focus Inflation est revenu proche de la neutralité en sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début juin 2024, le fonds a une exposition neutre en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une exposition neutre en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.0 (4,10 sur les breakeven US et 4.9 sur les breakeven Euro) contre 8.90 pour l'indice de référence (4,10 sur les breakeven US et 4,80 sur les breakeven Euro).

Juin 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de juin a été rythmé par une situation économique contrastée entre la zone euro et les Etats-Unis, avec des défis persistants sur l'inflation et l'activité économique. Les tensions géopolitiques ajoutent également de l'incertitude sur les marchés et viennent renforcer les pressions économiques. Outre-Atlantique, en termes d'activité, le PMI Manufacturier ressort à 51.7 en juin, en hausse par rapport au mois précédent (51.3) et plus élevé que prévu (51.0). De même pour le secteur des services qui affiche un indice à 55.1 contre 54.8 le mois précédent et 53.4 prévu. La politique monétaire restrictive de la Fed continue de montrer des effets tangibles sur l'inflation mais ne permet pas à Jerome Powell d'initier la baisse des taux. En effet, lors du dernier FOMC, la FED a maintenu les taux inchangés les laissant dans la fourchette 5.25%-5.50%. Elle estime que les progrès réalisés ne sont pas suffisamment ancrés et souhaite observer cette tendance déflationniste sur plusieurs mois avant d'amorcer une réduction des taux. Le marché anticipe désormais moins de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année contre trois en mars dernier. En zone euro, en termes d'activité, le PMI Manufacturier surprend à la baisse avec 45.6 contre 47.3 le mois précédent et alors que les prévisions tablaient sur 47.4. Bien qu'en territoire négatif, l'indice montrait des signes d'amélioration qui se sont affaiblis sur le mois de juin, accentuant les préoccupations économiques. L'indice PMI pour le secteur des services diminue également passant à 52.6 contre 53.2 le mois précédent et inférieur aux prévisions (53.4). Ces baisses sont principalement liées à la baisse de la demande et une réduction de la production. La BCE a décidé, dans ce cadre, d'initier la première baisse des taux directeurs de 25 points de base (pbs), une décision largement anticipée par les marchés. Suite à cette première baisse de taux, les marchés estiment qu'il y aura deux nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année, la première pouvant intervenir dès septembre. Le défi reste le même pour les prochaines réductions de taux, trouver le moment approprié pour assouplir davantage la politique monétaire et ne pas entraver les efforts constatés sur l'inflation. Le mois de juin a également été marqué par la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale en France, une décision intervenant dans le prolongement des élections européennes et qui a influé sur les marchés de taux de la zone euro, notamment avec un écartement marqué du différentiel de taux entre le 10 ans allemand et français (+32pbs sur le mois). Sur l'évolution des prix, en zone euro, l'inflation est en hausse sur le mois de mai avec +2.6% sur un an (en ligne avec les attentes) contre 2.4% en avril. Outre-Atlantique, l'inflation reste également une préoccupation majeure bien que cette dernière montre des signes de ralentissement passant à +3.3% sur un an en mai contre +3.4% le mois précédent. La Fed a ainsi revu à la hausse ses prévisions pour l'année 2024 à +2.6% contre +2.4% en mars dernier.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

L'inflation sous-jacente est également encourageante passant de +3.6% à +3.4% sur un an contre +3.5% prévu. En termes d'évolution des taux souverains, on observe une baisse des taux 10 ans aux Etats-Unis (-10pbs à 4.40%) et en Allemagne (-17pbs à 2.49%) tandis que les taux français et italiens ont pris des trajectoires différentes et sont respectivement en hausse de +15pbs à 3.29% et +10pbs à 4.07%. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a baissé de 2.05% fin mai à 2.00% fin juin. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en repli de 2.36% à 2.29% fin juin. Le pétrole WTI est en hausse sur juin de 77\$ à 81\$ le baril fin juin. L'or est en repli sur le mois de 2345 \$ à 2340 \$. Enfin, le dollar s'apprécie sur le mois de 1.085 à 1.07 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe et aux US. Les hausses de taux pèsent sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) poursuivent leur objectif principal de la lutte contre l'inflation, en restant prudente dans leur cycle de baisse de leurs taux directeurs pour la BCE, et dans les mois suivants pour la FED. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions CPR Focus Inflation est revenu proche de la neutralité en sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début juillet 2024, le fonds a une exposition neutre en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.1 (4,20 sur les breakeven US et 4.9 sur les breakeven Euro) contre 8.91 pour l'indice de référence (4,08 sur les breakeven US et 4,85 sur les breakeven Euro).

Juillet 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de juillet a été rythmé par une situation économique variée entre la Zone Euro et les Etats-Unis, avec une détérioration de la conjoncture de l'activité en Zone Euro et une pression sur l'emploi aux Etats-Unis. Du côté de l'activité en zone euro, l'indice PMI est stable à 45.8 en juillet dans un contexte de détérioration de la conjoncture du secteur manufacturier. La production a ralenti, pour atteindre son niveau le plus faible depuis sept mois. En France, l'indice PMI s'est contracté plus que prévu pour s'établir à 44.0 contre 45.4 en juin, résultant d'un nombre de commandes plus faible que prévu. Même constat pour l'Allemagne qui a vu le ralentissement de son secteur manufacturier s'aggraver en juillet pour s'établir à 43.2 en juillet. L'indice PMI pour le secteur des services est ressorti plus faible que le mois précédent à 51.9, déifiant les estimations à 53.0. Du côté de la BCE, Christine Lagarde a réitéré au début de mois que les décisions de la banque centrale concernant les taux d'intérêt dépendraient des données et qu'il n'y avait pas de trajectoire de taux particulière. Malgré ces déclarations et les données plus mauvaises que prévu, le marché anticipe toujours une baisse des taux lors de la réunion de septembre. L'activité américaine a légèrement accéléré sur le mois de juin, le PMI manufacturier est ressorti à 51.6 contre 51.3. Cette croissance résulte d'une augmentation des commandes, ainsi que de la production, pour le deuxième mois de suite. Du côté de l'emploi, les chiffres du chômage inquiètent la FED, avec un taux en augmentation à 4.3% en juillet, contre 4.1% attendu. Lors du dernier FOMC, Jerome Powell a maintenu les taux inchangés les laissant dans la fourchette 5.25%-5.50%. Il a indiqué que la préoccupation de la FED n'était plus uniquement l'inflation, mais également le plein-emploi, deuxième aspect de son mandat. Dans le communiqué du dernier FOMC, il précise que « le taux de chômage a augmenté, mais que ce dernier restait bas ». Le ralentissement de l'inflation et les risques pesant sur l'emploi favorise le scénario d'une baisse des taux en septembre. Le marché anticipe désormais trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre une le mois dernier. Le mois de juillet a été également marqué par le second tour des élections législatives en France. Le résultat de ces élections n'a laissé apparaître aucune majorité à l'Assemblée nationale. Impacté par le résultat des élections législative et par l'anticipation d'une baisse des taux en septembre, le taux à 10 ans français ressort fin juillet à 3.01%, soit une baisse de 28 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. Sur une dynamique similaire, concernant l'évolution des taux souverains, le taux 10 ans bund ressort à 2.30% (-19pdb), les taux 10 ans italien et espagnol ressortent à respectivement 3.65% (-32 pdb) et 3.12% (-27 pdb). Aux États-Unis, on observe une baisse des taux avec le taux à 10 ans américain qui termine le mois de juin à 4.10%, soit -30 pdb par rapport au mois précédent. Sur l'évolution des prix, en zone euro, l'inflation a connu un léger rebond à 2.6% sur un an contre 2.5% le mois précédent, en partie dû à une progression des tarifs de l'énergie. Concernant l'inflation sous-jacente, celle-ci est restée stable en juillet à +2.9% sur un an. Les chiffres d'inflation du mois de juillet marquent ainsi un recul dans les efforts de désinflation de la zone euro. Outre-Atlantique, les Etats Unis connaissent une dynamique différente avec une inflation plus faible que prévu, à 3% en juin contre 3.3% au mois de mai. De même, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

de l'énergie, a augmenté plus faiblement à 3.3% sur un an en juin contre 3.4% au mois de mai. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans a baissé de 2.00% fin juin à 1.90% fin juillet. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en repli de 2.29% à 2.23% fin juillet. Le pétrole WTI est en baisse sur juillet de 80.6\$ à 78\$ le baril fin juillet. L'or est en progression sur le mois de 2386 \$ à 2473 \$. Enfin, le dollar se déprécie sur le mois de 1.071 à 1.083 contre euro. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques en Europe et aux US surprennent alternativement positivement et négativement, générant un niveau de volatilité important sur les marchés, du fait des fortes variations sur les anticipations des actions futures des banques centrales. Les hausses de taux passées continuent de peser sur certains secteurs, comme la consommation, et l'immobilier, l'inflation ralentit mais reste au-dessus des objectifs de la FED et de la BCE. Les banques centrales (FED, BoE, BCE,...) préparent les marchés à leur cycle de futures baisses de leurs taux directeurs. Dans les prochains mois, l'inflation poursuivra sa tendance au ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures. Positions : CPR Focus Inflation est revenu proche de la neutralité en sensibilité aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début août 2024, le fonds a une légère sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.4 (4,25 sur les breakeven US et 5.12 sur les breakeven Euro) contre 8.94 pour l'indice de référence (4,06 sur les breakeven US et 4,90 sur les breakeven Euro).

Août 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois d'août a débuté avec une forte volatilité des marchés suite aux publications de données d'activité aux US. Le marché du travail montre des signes de faiblesse, le taux de chômage a largement augmenté (4.3%) faisant passer le nombre de demandeurs d'emploi à 7.2 millions alors que le nombre de création d'emplois a baissé passant de 179 000 à 114 000 contre 185 000 prévus. Le PMI Manufacturier ressort à 48 en baisse par rapport au mois précédent (49.6) et plus bas que prévus (49.5). Plus encourageant concernant le secteur des services avec un indice à 55.2 contre 55 le mois précédent et supérieur aux prévisions (54). Du côté de la zone euro, le PMI Manufacturier baisse à 45.6 contre 45.8 le mois précédent. L'indice, en territoire négatif, avait montré des signes d'amélioration au deuxième trimestre, mais semble stagner à nouveau. Les deux plus grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et la France intensifient cette tendance négative. A contrario, l'indice PMI pour le secteur des services augmente à 53.3 contre 51.9 le mois précédent et supérieur aux prévisions (51.7) porté en partie par la France. Cette dernière atteint 55 largement supérieur au mois précédent (50.1) et aux prévisions (50.2). Les prestataires de services français ont largement profité des Jeux Olympiques tenus à Paris durant le mois d'août. Le caractère ponctuel de cette hausse permet notamment au PMI Composite Global d'être en hausse avec 52.7 contre 49.1 le mois précédent. En Zone Euro, l'inflation est en baisse sur le mois d'août à +2.2% sur un an (en ligne avec les attentes) contre 2.6% le mois précédent. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie de l'ordre de 3%. L'Allemagne et la France ont joué un rôle important dans la baisse globale de l'inflation contrairement à la Belgique. Outre-Atlantique, l'inflation baisse légèrement passant de 3% à 2.9%. L'évolution de l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, est également encourageante (+3.2%). Du côté des banques centrales, les dernières données publiées devraient conforter la BCE dans leur idée de baisser à nouveau les taux lors de la prochaine réunion du 12 septembre. Les marchés estiment qu'il y aura deux baisses de taux supplémentaires d'ici la fin de l'année et jusqu'à 6 baisses d'ici juillet 2025. Aux US, le ralentissement de l'inflation et l'augmentation plus importante que prévu du chômage devrait pousser la FED sur la voie d'une baisse de taux. D'autant plus que le symposium de Jackson Hole s'est tenu cet été avec un message clair de Jerome Powell « Le temps est venu pour un ajustement de la politique monétaire ». Les marchés prévoient désormais jusqu'à 4 baisses de 25 pbb d'ici la fin de l'année, nous serons fixés lors du prochain FOMC qui aura lieu le 17-18 septembre. Dans ce contexte, les taux d'intérêt réagissent différemment des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, on observe une baisse des taux avec le taux à 10 ans américain qui termine le mois d'août à 3.90%, soit -13 pbb par rapport au mois précédent. Les taux courts baissent également avec le taux à 2 ans américain à 3.92% (-34 pbb). En Zone Euro, les taux à 10 ans sont restés relativement stables ou en légères hausses avec le Bund allemand qui finit le mois au même niveau que le mois précédent (2.30%). Le taux 10 ans français termine à 3.02% (+2bp) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.70% (+5 pbb) et 3.13% (+2 pbb). Concernant les taux courts, on observe une baisse plus significative avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2.38% (-14 pbb) et le taux français à 2.61% (-14 pbb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund €

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

10 ans a baissé de 1.90% fin juillet à 1.75% fin août. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en repli de 2.23% à 2.16% fin août. Le pétrole WTI est en repli sur août de 77\$ à 74\$ le baril. L'or est en hausse sur le mois de 2473 \$ à 2527 \$. Enfin, le dollar se déprécie sur le mois de 1.083 à 1.105 contre euro. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe et aux US, et rendent les marchés nerveux, attentistes aux décisions des banques centrales. La BCE, et maintenant la FED, vont assouplir dans les prochains jours leur politique monétaire, mais l'ampleur reste indéterminée et fonction des données macro-économiques. Dans les prochains mois, l'inflation devrait poursuivre son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais également, à l'approche des futures élections présidentielles américaines. PositionsCPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début septembre 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.25 (4,20 sur les breakeven US et 5.05 sur les breakeven Euro) contre 8.89 pour l'indice de référence (4,03 sur les breakeven US et 4,86 sur les breakeven Euro).

Septembre 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Ce mois-ci, l'activité économique s'est contractée dans la zone euro. L'indice PMI est tombé à 48.9, contre 51 en août. L'indice PMI pour le secteur des services est ressorti plus faible que le mois précédent à 50.5, défiant les estimations à 52.1. Concernant l'activité manufacturière, le déclin s'est poursuivi pour s'établir à 44.8 en septembre contre 45.8 le mois précédent. Ce déclin s'explique en partie par le ralentissement de l'activité économique en Allemagne, où l'indice PMI manufacturier s'est établi à 40.3. Sur le volet de la politique monétaire, la BCE a, comme attendu, décidé de baisser ses taux de 25bps au regard du ralentissement de l'inflation. La dynamique de l'économie de la zone euro, avec un ralentissement de l'inflation, favorise le scénario d'une autre baisse des taux de la BCE lors du meeting du 17 octobre. Les marchés s'attendent à deux baisses des taux d'ici la fin de l'année. Outre-Atlantique, l'activité économique américaine a intensifié sa contraction, avec un indice PMI manufacturier tombé à 47, contre 47,9 le mois précédent, en raison d'une baisse de la demande. Du côté de l'emploi, les chiffres du chômage continuent d'inquiéter la Fed, les données sur le nombre de nouvelles offres d'emploi sont en net recul, 7.673M contre 7.910M le mois précédent. Lors du dernier FOMC, la Fed a baissé les taux de 50bps, abaissant la fourchette de taux à 4.75%/5.00%. Jerome Powell a souligné que l'attention du comité se déplaçait vers le chômage, qui présente des chiffres préoccupants, afin de soutenir le plein emploi. En septembre, du côté de l'évolution des prix, l'inflation en zone euro a continué de ralentir sur le mois avec +1.8% sur an, contre 2.2% le mois précédent. Cette baisse s'explique par le repli des prix de l'énergie, en particulier ceux des produits pétroliers. La France et l'Espagne ont été les moteurs de ce ralentissement de l'inflation. En France l'inflation s'est établie à 1.2% sur an, contre 1.8% en août. De son côté l'Espagne a vu l'inflation ralentir à 1.5% sur un an contre 2.3% le mois précédent. L'inflation en Allemagne s'est stabilisée à 1.9% sur un an, en ligne avec les prévisions. Les Etats Unis connaissent une dynamique similaire avec une inflation plus faible que prévu, à 2.2% en août sur un an contre 2.5% au mois de juillet. A contrario, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, a rebondi en août à 2.7% sur un an contre 2.6% au mois de juillet. Dans ce contexte, les rendements obligataires réagissent de façon similaire des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, on observe une baisse des taux avec le taux à 10 ans qui termine le mois d'août à 3.78%, soit -12pbs par rapport au mois précédent. Les taux courts baissent également avec le taux à 2 ans à 3.65% (-27pbs). En Zone Euro, les taux à 10 ans ont également baissé avec le Bund allemand qui finit le mois à 2.14% (-16pbs). Le taux 10 ans français termine à 2.92% (-10pbs) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.46% (-24pbs) et 2.93% (-20pbs). Concernant les taux courts, on observe une baisse plus significative avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2.07% (-30pbs). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans a baissé de 1.75% fin août à 1.73% fin septembre. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.16% à 2.19% fin septembre. Le pétrole WTI est en repli sur septembre de 72.6\$ à 68.2\$ le baril. L'or continue sa progression sur le mois de 2527 \$ à 2659 \$. Enfin, le dollar se déprécie sur le mois de 1.105 à 1.114 contre euro. Perspectives pour le mois suivant : Les données économiques montrent des signes d'essoufflement en Europe et aux US, et rendent les marchés nerveux, attentistes aux décisions des banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, mais l'ampleur reste indéterminée et fonction des données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

économiques futures, mais également, à l'approche des futures élections présidentielles américaines. Positions CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début octobre 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.40 (4,30 sur les breakeven US et 5.10 sur les breakeven Euro) contre 9.05 pour l'indice de référence (4,16 sur les breakeven US et 4,90 sur les breakeven Euro).

Octobre 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : En octobre, Outre-Atlantique, l'activité économique repart à la hausse, le PMI Manufacturier atteint 47,8 (en augmentation par rapport au mois précédent 47,3) et plus élevé que prévu (47,5). De même pour le secteur des services avec un indice à 55,3 contre 55,2 le mois précédent et là aussi supérieur aux prévisions qui tablaient sur une baisse (55). La croissance américaine reste solide avec une première estimation de la progression du PIB de +2.8% au troisième trimestre, mais s'avère moins élevée que le consensus qui tablait sur +3%. Au regard de ces chiffres, les marchés anticipent un ralentissement du rythme de baisse des taux de la FED dans les mois à venir. La banque centrale américaine reste confiante sur le retour de l'inflation à 2% et pourrait envisager une nouvelle baisse de taux de 25bps début novembre. L'inflation américaine ralentit légèrement passant de 2,5% à 2,4% et ressort supérieure aux attentes (2,3%). En revanche, l'inflation sous-jacente est en légère augmentation à 3.3% contre 3.2% le mois précédent. Autre élément important qui clôturé le mois d'octobre, les prochaines élections présidentielles américaines qui auront lieu le 5 novembre 2024. L'inflation étant l'une des principales préoccupations des ménages, les récentes données économiques pourraient avoir un impact sur le scrutin qui s'annonce déjà très serré. En zone euro, l'activité rebondit également, le PMI Manufacturier augmente à 45,9 en octobre contre 45 le mois précédent, dépassant les prévisions qui tablaient sur 45,1. L'indice, toujours en territoire de contraction, montre des signes d'amélioration notamment porté par l'Allemagne avec 42,6 contre 40,6 le mois précédent ou encore l'Espagne avec 53 contre 50,5. En revanche, la France et l'Italie continuent de fléchir avec respectivement des indices à 44.5 (contre 44.6 le mois précédent) et 48.3 (contre 49.4). A l'inverse, l'indice PMI pour le secteur des services baisse légèrement à 51,2 contre 51,4 le mois précédent et inférieur aux prévisions (51,5). La France se contracte à 48,3 contre 49,6 le mois précédent alors que l'Allemagne atteint 51,4 contre 50,6 le mois précédent. Ces chiffres s'expliquent notamment par le recul de la demande intérieure et aux tensions persistantes de l'activité industrielle. Pour la première fois depuis 2021, les chiffres de l'inflation en zone euro sont passés sous la barre symbolique des 2%, à 1,8% sur un an contre 2,2% le mois précédent, en ligne avec les prévisions. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie en septembre (-6% contre -3% le mois précédent). Néanmoins, l'amélioration de l'inflation globale doit être relativisée car l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, reste au-dessus des 2% avec 2.7% sur un an. Maintenant que l'inflation est passée sous la barre des 2%, les priorités des banques centrales changent et se tournent davantage sur la croissance économique. Les dernières données publiées ont conforté la BCE à réduire de nouveau ses taux de -25 points de base (pdb) pour la troisième fois consécutive. Désormais, le marché estime une fréquence d'une baisse de taux BCE par réunion de politique monétaire pour faire face aux craintes de Christine Lagarde sur la croissance. Malgré l'assouplissement des banques centrales, les signaux contradictoires sur l'économie américaine et la probabilité accrue de l'élection de Donald Trump ont entraîné une hausse significative des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, le taux à 10 ans termine le mois d'octobre à 4.28%, soit +50 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.17% (+53 pdb). En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2.39% (+27 pdb), le taux 10 ans français termine à 3.12% (+21 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.65% (+20 pdb) et 3.01% (+9 pdb). Les taux courts augmentent également avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2.27% (+21 pdb) et le taux français à 2.49% (+20 pdb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€ 10 ans a progressé de 1.73% fin septembre à 1.83% fin octobre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.19% à 2.33% fin octobre. Le pétrole WTI est en hausse sur octobre de 68.2\$ à 69.3\$ le baril. L'or continue sa progression sur le mois de 2659 \$ à 2749 \$. Enfin, le dollar s'apprécie sur le mois de 1.114 à 1.088 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les dernières données économiques montrent des signes d'amélioration en Europe et aux US, remettant en question l'ampleur des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur reste indéterminée et fonction de ces données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais également, à

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

l'approche des futures élections présidentielles américaines. Positions : CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début novembre 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.15 (4,18 sur les breakeven US et 4.97 sur les breakeven Euro) contre 8.94 pour l'indice de référence (4,11 sur les breakeven US et 4,83 sur les breakeven Euro).

Novembre 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : En novembre, aux Etats-Unis, lors des élections, Donald Trump a été élu, remportant également la Chambre des représentants et le Sénat. Du côté de l'activité économique, l'indice PMI continue sa hausse depuis le mois de septembre pour s'établir à 48,8 contre 48,5 en octobre. Bien que la production ait diminué à un rythme significatif, tous les autres indicateurs PMI ont enregistré une hausse. L'inflation a rebondi à 2,6% en octobre, contre 2,4% le mois précédent. Si les prix de l'énergie sont restés stables, les prix de l'alimentation ont augmenté. L'inflation sous-jacente est restée inchangée par rapport au mois de septembre, à 3,3% sur un an. Le rebond inattendu de l'inflation a suscité des préoccupations au sein de la Réserve fédérale (Fed). Ce retournement intervient après plusieurs mois de baisse ou de stabilisation de l'inflation, ce qui avait permis à la Fed d'adopter une politique plus accommodante en matière de politique monétaire. Cependant, avec cette nouvelle augmentation, la Fed se retrouve confrontée à un dilemme : maintenir des taux d'intérêt bas pour soutenir la croissance économique ou envisager des hausses de taux pour maîtriser l'inflation. Parallèlement, les politiques commerciales de l'ancien président Donald Trump continuent d'influencer l'économie américaine. Le retour potentiel de tarifs douaniers et d'autres mesures protectionnistes pourrait exacerber les pressions inflationnistes, en particulier dans les secteurs sensibles aux coûts d'importation. La probabilité implicite sur le marché d'une réduction des taux en décembre est passée sous la barre des 65%. En Europe, concernant l'activité économique, l'indice PMI manufacturier de la zone euro est ressorti bien en-dessous des prévisions, s'établissant à 45,2 contre 46 en octobre. La France a contribué à cette baisse, avec un indice PMI tombé à 43,2 en novembre, contre 44,5 en octobre. L'indicateur d'activité, en France, est en contraction pour le 22^e mois consécutif. Le PMI manufacturier (43,2) s'établit au même niveau en Allemagne et en augmentation de 0,2 point par rapport à octobre. L'inflation sur un an a augmenté en novembre, passant de 2% en octobre à 2,3%, en ligne avec les prévisions du marché. L'inflation sous-jacente, quant à elle, s'est établie à 2,9%, bien au-dessus de l'objectif de 2% fixé par la BCE. Ce rebond de l'inflation est particulièrement visible en Espagne où elle a atteint 2,4% contre 1,8 % en octobre. Un constat similaire se dessine en Allemagne, où l'inflation a enregistré une hausse de 0,2 point, s'établissant à 2,2% en novembre. En revanche en France, l'inflation demeure presque stable à 1,3% sur un an contre 1,2% le mois précédent, influencée par une accélération des prix des services. Au vu de cette situation économique complexe, la Banque centrale européenne (BCE) pourrait adopter une approche prudente en matière de politique monétaire. Les pressions inflationnistes, notamment dues à la hausse des prix de l'énergie, compliquent une baisse rapide des taux d'intérêt. La BCE devra trouver un équilibre entre le soutien à la croissance face à une contraction persistante de l'activité et la nécessité de maîtriser l'inflation. Par ailleurs, les risques liés aux politiques commerciales de Donald Trump, tels que le retour potentiel de tarifs douaniers, ajoutent une incertitude supplémentaire. Dans ce contexte, une réduction progressive des taux semble être la stratégie la plus probable pour relever ces défis économiques. Le marché anticipe une baisse de 25 points de base par réunion lors des quatre prochaines réunions. Sur les marchés obligataires, après une forte augmentation en milieu de mois avec un taux à 4,45% impacté par l'élection de Donald Trump, le taux à 10 ans US termine le mois à 4,18%, soit une baisse de 10 points de base par rapport au mois précédent. De son côté, le taux à 2 ans reste stable sur le mois à 4,16 % (-1 pdb). En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2,09% (-30 pdb), le taux à 10 ans français termine à 2,89 % (-23 pdb) après avoir brièvement dépassé le taux à 10 ans de la Grèce au cours du mois. Les taux italien et espagnol s'établissent à respectivement 3,28% (-37 pdb) et 2,79% (-22 pdb). Les taux à 2 ans baissent également, avec le taux allemand qui finit le mois à 1,95% (-32 pdb) et le taux français à 2,17% (-32 pdb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a baissé de 1.83% fin octobre à 1.78% fin novembre. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en baisse de 2.33% à 2.27% fin novembre. Le pétrole WTI est en léger repli sur novembre de 68.8\$ à 68.0\$ le baril. L'or baisse sur le mois de 2774 \$ à 2667 \$. Enfin, le dollar s'apprécie sur le mois de 1.088 à 1.058 contre euro. Perspectives pour le mois suivant : Les dernières données économiques montrent des signes de divergence entre l'Europe et les US, entraînant un repricing des attentes des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur restera dictée en fonction de ces données macro-

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II et des événements politiques en France et en Allemagne. Positions CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début décembre 2024, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.68 (4,47 sur les breakeven US et 5.21 sur les breakeven Euro) contre 8.96 pour l'indice de référence (4,09 sur les breakeven US et 4,88 sur les breakeven Euro).

Décembre 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : En décembre 2024, la macroéconomie mondiale a été considérablement marquée par les actions des banques centrales et des événements géopolitiques notables. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a procédé à sa troisième réduction consécutive des taux d'intérêt, abaissant les taux directeurs de 25 points de base pour atteindre une fourchette cible de 4,25 % à 4,5 %. Cette décision a été largement motivée par une modération de l'inflation. Les anticipations de marché pour 2025 reflètent cette dynamique, avec des prévisions de seulement deux baisses supplémentaires de taux en 2025. Les taux longs ont ainsi été impactés par ces anticipations de politique monétaire revues à la baisse, et ont fortement augmenté au cours du mois, avec point haut à 4,62% fin décembre, avant de se replier et terminer l'année à 4,57%, soit une hausse de 39 points de base par rapport au mois précédent et une hausse de 68 points de base par rapport à la fin d'année 2023. De son côté, le taux à 2 ans augmente également, s'établissant à 4,33 % (+17 pdb). Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne a réduit ses taux directeurs de 25 points de base à 3,00 % le 12 décembre, attribuant cette décision à une baisse de l'inflation à 2,2 % en novembre. Les marchés s'attendent à ce que la BCE continue d'assouplir sa politique monétaire, avec plus de quatre baisses de taux anticipées en 2025, ce qui pourrait ramener le taux de la facilité de dépôt à environ 2 % d'ici la mi-2025. Cette orientation vers un assouplissement est motivée par une croissance affaiblie et par le ralentissement de l'inflation dans la zone euro. Sur le plan géopolitique, l'Europe a connu des incertitudes politiques, notamment avec la chute du gouvernement Barnier en France suite à une motion de censure votée par l'Assemblée nationale, ce qui a conduit à un écartement du spread OAT-Bund, et donc à la sous-performance des banques françaises. En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2,40% (+31 pdb), le taux à 10 ans français termine à 3,22 %, en hausse de 33 points de base sur le mois et +66 points de base sur l'année 2024. Les taux italien et espagnol s'établissent à respectivement 3,52% (+24 pdb) et 3,06% (+27 pdb). Les taux à 2 ans augmentent également, avec le taux allemand qui finit le mois à 2,09% (+13 pdb) et le taux français à 2,28% (+10 pdb). L'inflation annuelle a diminué, passant de 2,8 % en janvier 2024 à 2,2 % en novembre, tandis que la croissance économique a ralenti à un taux annualisé de 0,4 % au troisième trimestre. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a signalé un changement vers une position plus accommodante, indiquant que la BCE pourrait réduire ses taux à un niveau qui ne limite plus l'économie. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans est restée stable à 1.78% fin décembre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.27% à 2.34% fin décembre. Le pétrole WTI est en hausse sur décembre de 68.0\$ à 71.7\$ le baril. L'or baisse sur le mois de 2681 \$ à 2641 \$. Enfin, le dollar s'apprécie sur le mois de 1.058 à 1.035 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les dernières données économiques montrent des signes de divergence entre l'Europe et les US, entraînant un repricing des attentes des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur restera dictée en fonction de ces données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II et des événements politiques en France et en Allemagne. Positions : CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début janvier 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.36 (4,32 sur les breakeven US et 5.04 sur les breakeven Euro) contre 8.87 pour l'indice de référence (4,04 sur les breakeven US et 4,84 sur les breakeven Euro).

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR FOCUS INFLATION et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Focus Inflation - I en devise EUR : 3,55% / 3,12% avec une Tracking Error de 0,85%,
- Part CPR Focus Inflation - P en devise EUR : 3,18% / 3,12% avec une Tracking Error de 0,87%,
- Part CPR Focus Inflation - PM en devise EUR : 3,34% / 3,12% avec une Tracking Error de 0,86%,
- Part CPR Focus Inflation - R en devise EUR : 3,52% / 3,12% avec une Tracking Error de 0,86%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	9 236 781,65	13 797 278,66
CPR MONETAIRE ISR Z FCP	10 337 881,71	10 457 599,81
CPR CASH P SICAV	9 534 288,03	9 651 640,08
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33	10 733 198,67	3 913 307,89
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	12 178 331,95	564 570,05
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.75% 15-01-34	12 278 674,48	
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.625% 15-07-32		8 529 412,11
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31		6 555 190,94
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-01-33		5 478 119,34
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART P C	2 579 792,43	2 591 048,67

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/12/2024
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	 547,92 0,00
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Focus Inflation PM Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR FOCUS INFLATION R Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 216 761 160,92**

- o Change à terme : 44 943 653,41
- o Future : 116 771 635,95
- o Options :
- o Swap : 55 045 871,56

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK LONDRES CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED CREDIT AGRICOLE CIB CREDIT AGRICOLE SA JP MORGAN SECURITIES PLC

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
	6 210 000,00
Total	6 210 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **1^{er} mai 2024**, la documentation juridique de votre FCP intègre les **évolutions de la structure tarifaire** réglementaire (positions-recommandations AMF 2011-05 et 2011-19).

En octobre 2022, l'AMF a fait évoluer les dispositions de sa doctrine DOC-2011-05 relative aux frais de gestion en intégrant la possibilité d'opter, sur les fonds de droit français, pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait.

Aussi, dans un souci de transparence, CPR Asset Management a décidé de modifier la présentation des frais dans les prospectus des fonds ouverts de droit français d'une part en distinguant les « frais de gestion financière » des « frais de fonctionnement et autres services » (rubriques P1 et P2) et d'autre part en introduisant la facturation de ces derniers sur une base forfaitaire.

Ces frais sont présentés en deux blocs distincts : les « frais de gestion financière » (P1) et les « frais de fonctionnement et autres services » (P2). En outre, les frais et coûts composant la rubrique « P2 » seront listés dans les prospectus des Fonds.

Ce changement de structure tarifaire s'accompagne d'une évolution des frais, sans conséquence sur le niveau global maximum des frais de votre Fonds, conformément à l'instruction AMF DOC-2011-19.

Depuis le **31 octobre 2024**, les parts P (Isin : FR0010832469) et I (Isin : FR0010838722) de votre FCP ne sont plus commercialisées au Royaume-Uni.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR relative.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an, 260 scénarios et va du 29/12/2023 au 31/12/2024.
- VAR 95 :
 - Maximum : 1,19
 - Minimum : 0,90
 - Moyenne : 1,04
- VAR 99 :
 - Maximum : 1,24
 - Minimum : 0,93
 - Moyenne : 1,09
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 164,17%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (127 bénéficiaires¹) s'est élevé à 17 174 897 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 831 271 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 343 625 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 1 710 027 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (6 bénéficiaires) et 3 312 029 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (8 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) ;
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique ;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction ;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse ;
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

**Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR FOCUS INFLATION

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CPR FOCUS INFLATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR FOCUS INFLATION constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 11 juin 2025

Paris La Défense, le 11 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Comptes annuels

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	107 946 170,15
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	107 946 170,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7 920 540,61
OPCVM	7 920 540,61
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	10 432 678,20
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	126 299 388,96
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 124 654,29
Comptes financiers	2 124 676,97
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 249 331,26
Total de l'actif I+II	131 548 720,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	117 265 338,07
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	4 113 204,54
Capitaux propres I	121 378 542,61
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	121 378 542,61
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	3 862 040,35
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 862 040,35
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 308 137,26
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	6 308 137,26
Total Passifs : I+II+III+IV	131 548 720,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	945 976,59
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	282 329,85
Sous-total produits sur opérations financières	1 228 306,44
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-266 435,81
Sous-total charges sur opérations financières	-266 435,81
Total revenus financiers nets (A)	961 870,63
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-582 478,03
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-582 478,03
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	379 392,60
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-83 079,45
Sous-total revenus nets I = (C+D)	296 313,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-2 297 951,09
Frais de transactions externes et frais de cession	-40 307,97
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 338 259,06
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-4 460,50
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-2 342 719,56

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 097 615,07
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	115 703,36
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 213 318,43
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-53 707,48
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 159 610,95
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	4 113 204,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le fonds cherche à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée par les marchés américains et européens et pour ce faire a pour objectif de surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	305 936 791,13	392 172 987,87	397 073 283,66	119 921 272,65	121 378 542,61
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I en EUR					
Actif net	301 729 054,51	367 616 647,03	357 402 410,32	96 435 252,91	106 954 746,90
Nombre de titres	2 216 804,989	2 450 330,715	2 233 743,087	597 433,317	639 880,698
Valeur liquidative unitaire	136,10	150,02	160,00	161,41	167,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,87	1,67	15,38	3,38	-3,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,10	0,13	0,34	2,07	0,47
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC en EUR					
Actif net	3 403 940,31	22 812 476,88	37 711 972,65	22 566 555,23	13 785 486,09
Nombre de titres	53 180,627	324 363,886	504 465,363	300 207,566	177 750,169
Valeur liquidative unitaire	64,00	70,32	74,75	75,16	77,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,82	0,78	7,20	1,58	-1,49
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,83	-0,14	-0,08	0,71	-0,05
Part CPR Focus Inflation PM en EUR					
Actif net	2 041,45	2 249,23	2 394,98	2 411,59	2 491,86
Nombre de titres	21,000	21,000	21,000	21,000	21,000
Valeur liquidative unitaire	97,21	107,10	114,04	114,83	118,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,76	1,20	10,98	2,42	-2,28
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,55	0,05	0,06	1,26	0,09
Part CPR FOCUS INFLATION R en EUR					
Actif net	801 754,86	1 741 614,73	1 956 505,71	917 052,92	635 817,76
Nombre de titres	8 798,463	17 338,024	18 263,804	8 485,556	5 683,409
Valeur liquidative unitaire	91,12	100,45	107,12	108,07	111,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,59	1,12	10,30	2,26	-2,15
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,69	0,09	0,22	1,39	0,28

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Les swaps d'inflation sont considérés comme des produits de taux, en conséquence sont présentés à la rubrique « autres » du tableau 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN ».

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

N°	Frais facturés au FCP (1)	Assiette	Taux annuel / Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part P : 0,95% TTC maximum Part I : 0,35% TTC maximum Part R : 0,35% TTC maximum Part PM : 0,65 % TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services (2)	Actif net	Part P, R et PM : 0,17% TTC Part I : 0,12% TTC
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	N/A	N/A
5	Commission de surperformance	Actif net	Part P, Part I, Part R (3) et Part PM (4) 20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

(1) Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCP ou à une procédure pour faire valoir un droit
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents

(2) Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion. (3) Le premier prélèvement des frais de gestion variables pour la part R pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2018.

(4) Le premier prélèvement des frais de gestion variables pour la part PM pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2021.

Surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l'« Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index).

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Ainsi, à compter du 01/01/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 31/12/2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sousperformance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR Focus Inflation PM	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR FOCUS INFLATION R	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	119 921 272,65
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	78 684 299,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-81 481 481,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	379 392,60
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 338 259,06
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 213 318,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	121 378 542,61

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I		
Parts souscrites durant l'exercice	470 724,017	77 246 973,59
Parts rachetées durant l'exercice	-428 276,636	-70 383 945,46
Solde net des souscriptions/rachats	42 447,381	6 863 028,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	639 880,698	
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC		
Parts souscrites durant l'exercice	18 600,522	1 428 969,13
Parts rachetées durant l'exercice	-141 057,919	-10 777 962,10
Solde net des souscriptions/rachats	-122 457,397	-9 348 992,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	177 750,169	
Part CPR Focus Inflation PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,000	
Part CPR FOCUS INFLATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	74,899	8 356,81
Parts rachetées durant l'exercice	-2 877,046	-319 573,98
Solde net des souscriptions/rachats	-2 802,147	-311 217,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 683,409	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Focus Inflation PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR FOCUS INFLATION R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR FOCUS INFLATION FCP I FR0010838722	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106 954 746,90	639 880,698	167,14
CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC FR0010832469	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 785 486,09	177 750,169	77,55
CPR Focus Inflation PM FR0013462520	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 491,86	21,000	118,66
CPR FOCUS INFLATION R FR0013294659	Capitalisation	Capitalisation	EUR	635 817,76	5 683,409	111,87

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	107 946,17			107 946,17	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 124,68				2 124,68
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	-116 771,64			
Options	NA				
Swaps	NA	-55 045,87			55 045,87
Autres instruments financiers	NA				
Total		-171 817,51		107 946,17	57 170,55

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations						86 129,84	21 816,33
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 124,68						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures						-116 771,63	
Options							
Swaps				-35 731,54	-9 657,17		-9 657,17
Autres instruments							
Total	2 124,68			-35 731,54	-9 657,17	-30 641,79	12 159,16

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	36 264,51				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	1 306,96				
Comptes financiers	1 623,70				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-46 168,34				
Futures options swaps	7 795,44				
Autres opérations					
Total	822,27				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	107 946,17		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	107 946,17		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK LONDRES	2 443,12	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED	1 172,08	
CREDIT AGRICOLE SA	2 769,31	
JP MORGAN SECURITIES PLC	1 410,92	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB		1 224,68
Dettes		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC		2 240,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		990,00
CREDIT AGRICOLE CIB		1 630,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		1 350,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	3 124 654,29
Total des créances		3 124 654,29
Dettes		
	Frais de gestion fixe	49 051,70
	Frais de gestion variable	18 966,60
	Collatéraux	6 210 000,00
	Autres dettes	30 118,96
Total des dettes		6 308 137,26
Total des créances et des dettes		-3 183 482,97

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	456 061,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	547,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	122 477,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Focus Inflation PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

	31/12/2024
Part CPR FOCUS INFLATION R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 376,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 920 540,61
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	3 652 222,63
	FR0014006HA6	CPR MONETAIRE ISR Z FCP	4 268 317,98
Instruments financiers à terme			16 417 189,76
	IS143235204	1.8425/US CPI AI NSA	16 417 189,76
Total des titres du groupe			24 337 730,37

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	296 313,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	296 313,15
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	296 313,15

Part CPR FOCUS INFLATION FCP I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	305 163,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	305 163,44
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	305 163,44
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	305 163,44
Total	305 163,44
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-10 456,25
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-10 456,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	-10 456,25
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 -10 456,25
Total	-10 456,25
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR FOCUS INFLATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	1 604,01
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	1 604,01
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 604,01
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 1 604,01
Total	1 604,01
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Part CPR Focus Inflation PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	1,95
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	1,95
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,95
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 1,95
Total	1,95
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-2 342 719,56
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 342 719,56
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 342 719,56

Part CPR FOCUS INFLATION FCP I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-2 064 370,07
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 064 370,07
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 064 370,07
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-2 064 370,07
Total	-2 064 370,07
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-266 028,32
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-266 028,32
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-266 028,32
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -266 028,32
Total	-266 028,32
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR FOCUS INFLATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-12 273,17
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-12 273,17
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-12 273,17
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -12 273,17
Total	-12 273,17
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Part CPR Focus Inflation PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-48,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-48,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-48,00
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-48,00
Total	-48,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			107 946 170,15	88,93
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			107 946 170,15	88,93
Services aux collectivités			107 946 170,15	88,93
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	12 000 000	14 074 201,90	11,60
ETAT 3.15% 10/02	EUR	8 150 000	14 867 740,76	12,25
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-36	EUR	6 250 000	6 232 347,18	5,13
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	11 900 000	12 946 368,59	10,67
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	10 900 000	11 577 840,19	9,54
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	EUR	5 000 000	5 708 960,97	4,70
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25-07-34	EUR	3 500 000	3 636 588,87	3,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 15-05-36	EUR	2 600 000	2 637 611,65	2,17
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-32	USD	500 000	477 319,69	0,39
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-31	USD	1 900 000	1 904 990,43	1,57
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-01-33	USD	8 700 000	8 241 420,43	6,79
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33	USD	9 500 000	8 986 365,16	7,40
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.75% 15-01-34	USD	13 300 000	12 758 437,50	10,51
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.875% 15-07-34	USD	4 100 000	3 895 976,83	3,21
TITRES D'OPC			7 920 540,61	6,53
OPCVM			7 920 540,61	6,53
Gestion collective			7 920 540,61	6,53
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	34,119	3 652 222,63	3,01
CPR MONETAIRE ISR Z FCP	EUR	198,62	4 268 317,98	3,52
Total			115 866 710,76	95,46

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V USD EUR 09/01/25		-1 224 681,02	EUR	44 943 653,41	USD	-46 168 334,43
Total		-1 224 681,02		44 943 653,41		-46 168 334,43

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BTP 0325	-31	82 770,00		-3 719 380,00
EURO BUND 0325	-107	357 380,00		-14 278 080,00
EURO-OAT 0325	-506	1 421 860,00		-62 440 400,00
US 10Y ULT 0325	-338	775 229,36		-36 333 775,95
Sous-total 1.		2 637 239,36		-116 771 635,95
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		2 637 239,36		-116 771 635,95

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
1.8425/US CPI AI NSA	16 417 189,76	2 769 314,85		16 417 189,76
2.137/US CPI AI NSA	9 657 170,45	1 410 922,67		9 657 170,45
2.236 US CPI AI NSA	9 657 170,45	1 172 079,54		9 657 170,45
2.256/US CPI AI NSA	19 314 340,9	2 443 121,78		19 314 340,90
Sous-total 3.		7 795 438,84		55 045 871,56
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		7 795 438,84		55 045 871,56

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	115 866 710,76
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-1 224 681,02
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	2 637 239,36
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	7 795 438,84
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 249 331,26
Autres passifs (-)	-8 945 496,59
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	121 378 542,61

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	639 880,698	167,14
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	EUR	177 750,169	77,55
Part CPR Focus Inflation PM	EUR	21,000	118,66
Part CPR FOCUS INFLATION R	EUR	5 683,409	111,87

CPR FOCUS INFLATION

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	115 968 433,96	375 141 868,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	101 475 307,72	332 733 295,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 475 307,72	332 733 295,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 135 880,78	15 857 470,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 135 880,78	15 857 470,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	10 357 245,46	26 551 103,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 900 591,96	15 764 834,48
Autres opérations	6 456 653,50	10 786 268,72
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	92 222 237,75	225 220 890,28
Opérations de change à terme de devises	89 232 089,01	211 678 643,41
Autres	2 990 148,74	13 542 246,87
COMPTES FINANCIERS	12 055 933,08	35 296 979,91
Liquidités	12 055 933,08	35 296 979,91
TOTAL DE L'ACTIF	220 246 604,79	635 659 739,13

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	115 935 883,06	358 139 075,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 515 849,18	38 199 903,18
Résultat de l'exercice (a,b)	1 469 540,41	734 304,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	119 921 272,65	397 073 283,66
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 900 591,92	15 764 837,74
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 900 591,92	15 764 837,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 900 591,92	15 764 837,74
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	96 424 740,22	222 821 617,73
Opérations de change à terme de devises	87 691 870,23	200 393 573,67
Autres	8 732 869,99	22 428 044,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	220 246 604,79	635 659 739,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	138 247 800,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	73 377 360,00
US 10Y ULT 0323	0,00	131 552 910,52
EURO BUND 0324	21 817 980,00	0,00
EURO-OAT 0324	55 102 690,00	0,00
US 10Y ULT 0324	30 554 898,61	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
1.8425/US CPI AI NSA	15 389 489,88	15 928 788,95
2.256/US CPI AI NSA	18 105 282,22	18 739 751,70
2.3995 US CPI AI NSA	0,00	14 054 813,78
2.137/US CPI AI NSA	9 052 641,11	9 369 875,85
2.236 US CPI AI NSA	9 052 641,11	23 424 689,63
2.352 US CPI AI NSA	0,00	18 739 751,70
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	440 734,33	138 886,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 336 666,36	1 681 209,81
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	14 388,44	45 861,62
Produits sur instruments financiers à terme	2 346 020,96	1 126 152,94
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 137 810,09	2 992 110,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	250 203,54	61 615,84
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	163 748,65
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	250 203,54	225 364,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 887 606,55	2 766 746,16
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	799 108,48	1 910 316,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 088 498,07	856 429,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 618 957,66	-122 124,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 469 540,41	734 304,69

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Les swaps d'inflation sont considérés comme des produits de taux, en conséquence sont présentés à la rubrique « autres » du tableau 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN ».

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013294659 - Part CPR FOCUS INFLATION R : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0013462520 - Part CPR Focus Inflation PM : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR0010832469 - Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0010838722 - Part CPR FOCUS INFLATION FCP I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l' « Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index)

Ainsi, à compter du 01/01/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 31/12/2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sousperformance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR Focus Inflation PM	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR FOCUS INFLATION R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	397 073 283,66	392 172 987,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	83 411 732,70	454 456 605,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-362 475 078,12	-476 875 357,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	663 292,10	5 636 326,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 946 845,23	-12 612 728,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	40 623 484,63	81 757 505,42
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 272 233,12	-47 083 130,37
Frais de transactions	-45 702,11	-82 970,94
Différences de change	-14 958 675,98	36 230 575,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	29 754 557,67	-51 404 005,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 625 767,67	-32 380 325,34
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	32 380 325,34	-19 023 680,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-23 995 041,62	14 020 858,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 556 061,58	26 551 103,20
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-26 551 103,20	-12 530 244,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 088 498,07	856 429,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	188,86 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	119 921 272,65	397 073 283,66

(*) 30/12/2022 : Résultat de la fusion de CPR FOCUS INFLATION US dans CPR FOCUS INFLATION du 18/5/22

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	101 475 307,72	84,62
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	101 475 307,72	84,62
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	107 475 568,61	89,62
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	107 475 568,61	89,62
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	51 600 054,32	43,03
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	51 600 054,32	43,03

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 475 307,72	84,62
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 055 933,08	10,05
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	107 475 568,61	89,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 600 054,32	43,03

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 475 307,72	84,62
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 055 933,08	10,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 475 568,61	89,62
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	33 494 772,10	27,93	9 052 641,11	7,55	9 052 641,11	7,55

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	28 355 995,82	23,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	25 529 558,06	21,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 816 109,27	1,51	0,74	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	63 095 386,77	52,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	30 554 898,61	25,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	51 600 054,32	43,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	24 418 853,31
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	64 813 235,70
	Dépôts de garantie en espèces	2 980 467,95
	Autres créances	9 680,79
TOTAL DES CRÉANCES		92 222 237,75
DETTES		
	Vente à terme de devise	63 095 386,77
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	24 596 483,46
	Frais de gestion fixe	66 895,20
	Frais de gestion variable	18 418,68
	Collatéraux	8 640 000,00
	Autres dettes	7 556,11
TOTAL DES DETTES		96 424 740,22
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 202 502,47

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I		
Parts souscrites durant l'exercice	480 149,063	76 917 459,55
Parts rachetées durant l'exercice	-2 116 458,833	-339 562 243,64
Solde net des souscriptions/rachats	-1 636 309,770	-262 644 784,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	597 433,317	
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC		
Parts souscrites durant l'exercice	85 968,317	6 484 854,64
Parts rachetées durant l'exercice	-290 226,114	-21 846 070,11
Solde net des souscriptions/rachats	-204 257,797	-15 361 215,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	300 207,566	
Part CPR Focus Inflation PM		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,000	
Part CPR FOCUS INFLATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	88,318	9 418,51
Parts rachetées durant l'exercice	-9 866,566	-1 066 764,37
Solde net des souscriptions/rachats	-9 778,248	-1 057 345,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 485,556	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR FOCUS INFLATION FCP I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Focus Inflation PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR FOCUS INFLATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	596 160,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	197 929,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Focus Inflation PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR FOCUS INFLATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 005,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 135 880,78
	FR0014006HA6	CPR MONETAIRE ISR - Z	4 135 880,78
Instruments financiers à terme			15 389 489,884
	IS143235204	1.8425/US CPI AI NSA	15 389 489,884
Total des titres du groupe			19 525 370,664

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 469 540,41	734 304,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 469 540,41	734 304,69

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 242 048,29	772 615,27
Total	1 242 048,29	772 615,27

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	215 654,18	-42 472,26
Total	215 654,18	-42 472,26

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR Focus Inflation PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26,64	1,41
Total	26,64	1,41

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 811,30	4 160,27
Total	11 811,30	4 160,27

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 515 849,18	38 199 903,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 515 849,18	38 199 903,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 020 648,28	34 376 515,31
Total	2 020 648,28	34 376 515,31

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	475 934,99	3 634 962,54
Total	475 934,99	3 634 962,54

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR Focus Inflation PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	50,87	230,72
Total	50,87	230,72

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR FOCUS INFLATION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	19 215,04	188 194,61
Total	19 215,04	188 194,61

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	518 379 836,74	305 936 791,13	392 172 987,87	397 073 283,66	119 921 272,65
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I en EUR					
Actif net	385 914 477,72	301 729 054,51	367 616 647,03	357 402 410,32	96 435 252,91
Nombre de titres	2 770 894,587	2 216 804,989	2 450 330,715	2 233 743,087	597 433,317
Valeur liquidative unitaire	139,27	136,10	150,02	160,00	161,41
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-8,82	-3,87	1,67	15,38	3,38
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,51	-1,10	0,13	0,34	2,07
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC en EUR					
Actif net	128 073 414,83	3 403 940,31	22 812 476,88	37 711 972,65	22 566 555,23
Nombre de titres	1 945 814,719	53 180,627	324 363,886	504 465,363	300 207,566
Valeur liquidative unitaire	65,81	64,00	70,32	74,75	75,16
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-4,18	-1,82	0,78	7,20	1,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,08	-0,83	-0,14	-0,08	0,71
Parts CPR Focus Inflation PM en EUR					
Actif net	100,25	2 041,45	2 249,23	2 394,98	2 411,59
Nombre de titres	1,000	21,000	21,000	21,000	21,000
Valeur liquidative unitaire	100,25	97,21	107,10	114,04	114,83
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-2,76	1,20	10,98	2,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-1,55	0,05	0,06	1,26
Parts CPR FOCUS INFLATION R en EUR					
Actif net	4 391 843,94	801 754,86	1 741 614,73	1 956 505,71	917 052,92
Nombre de titres	47 125,136	8 798,463	17 338,024	18 263,804	8 485,556
Valeur liquidative unitaire	93,19	91,12	100,45	107,12	108,07
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-5,90	-2,59	1,12	10,30	2,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,01	-0,69	0,09	0,22	1,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	500 000	645 726,13	0,54
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	15 800 000	18 900 864,74	15,76
TOTAL ALLEMAGNE			19 546 590,87	16,30
ETATS-UNIS				
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-32	USD	5 150 000	4 553 445,27	3,80
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-31	USD	750 000	694 124,88	0,58
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.625% 15-07-32	USD	9 500 000	8 357 422,22	6,97
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-01-33	USD	14 700 000	13 093 462,53	10,92
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33	USD	1 850 000	1 657 540,92	1,38
TOTAL ETATS-UNIS			28 355 995,82	23,65
FRANCE				
ETAT 3.15% 10/02	EUR	9 000 000	17 208 760,11	14,35
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-36	EUR	2 800 000	2 989 588,49	2,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	1 500 000	1 729 266,96	1,44
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	15 000 000	16 596 976,55	13,84
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	EUR	10 700 000	12 485 703,47	10,41
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25-07-34	EUR	700 000	763 386,59	0,63
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	1 400 000	1 799 038,86	1,50
TOTAL FRANCE			53 572 721,03	44,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 475 307,72	84,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			101 475 307,72	84,62
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONETAIRE ISR - Z	EUR	200,01	4 135 880,78	3,45
TOTAL FRANCE			4 135 880,78	3,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 135 880,78	3,45
TOTAL Organismes de placement collectif			4 135 880,78	3,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	-159	-562 860,00	-0,47
EURO-OAT 0324	EUR	-419	-1 885 660,00	-1,57
US 10Y ULT 0324	USD	-286	-1 452 071,92	-1,21
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-3 900 591,92	-3,25
TOTAL Engagements à terme fermes			-3 900 591,92	-3,25
Autres instruments financiers à terme				
Swaps d'inflation				
1.8425/US CPI AI NSA	USD	17 000 000	2 276 124,62	1,90
2.137/US CPI AI NSA	USD	10 000 000	1 299 212,53	1,08
2.236 US CPI AI NSA	USD	10 000 000	969 741,58	0,81
2.256/US CPI AI NSA	USD	20 000 000	1 911 574,77	1,59
TOTAL Swaps d'inflation			6 456 653,50	5,38
TOTAL Autres instruments financiers à terme			6 456 653,50	5,38
TOTAL Instruments financier à terme			2 556 061,58	2,13
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 604 031,29	1 452 071,96	1,21
APPEL MARGE CACEIS	EUR	2 448 520	2 448 520,00	2,04
TOTAL Appel de marge			3 900 591,96	3,25
Créances			92 222 237,75	76,90
Dettes			-96 424 740,22	-80,40
Comptes financiers			12 055 933,08	10,05
Actif net			119 921 272,65	100,00

Parts CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	597 433,317	161,41
Parts CPR Focus Inflation PM	EUR	21,000	114,83
Parts CPR FOCUS INFLATION FCP P 3DEC	EUR	300 207,566	75,16
Parts CPR FOCUS INFLATION R	EUR	8 485,556	108,07

OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Annexe(s)

Produit

CPR Focus Inflation - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294659 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 350	€7 700
	Rendement annuel moyen	-26,5%	-8,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820	€8 180
	Rendement annuel moyen	-11,8%	-6,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960	€9 600
	Rendement annuel moyen	-0,4%	-1,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 340	€12 690
	Rendement annuel moyen	13,4%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/07/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 29/12/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 3 ans*
Coûts totaux	€157	€268
Incidence des coûts annuels**	1,6%	0,9%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,45% avant déduction des coûts et de -1,35% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	46,53 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,91 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,08 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Focus Inflation - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462520 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 690	€7 000
	Rendement annuel moyen	-33,1%	-11,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 970	€7 390
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-9,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030	€8 690
	Rendement annuel moyen	-9,7%	-4,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 300	€11 480
	Rendement annuel moyen	3,0%	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 29/03/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 3 ans*
Coûts totaux	€1 073	€1 215
Incidence des coûts annuels**	10,8%	4,2%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,35% avant déduction des coûts et de -4,57% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d’entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d’entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d’exploitation	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,30 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	5,40 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d’établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d’une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d’informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l’a vendu, vous devez vous rapprocher d’elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d’informations clés pour l’investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d’autres documents d’information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d’assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Focus Inflation - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010838722 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 350	€7 700
	Rendement annuel moyen	-26,5%	-8,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820	€8 170
	Rendement annuel moyen	-11,8%	-6,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940	€9 560
	Rendement annuel moyen	-0,6%	-1,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 340	€12 680
	Rendement annuel moyen	13,4%	8,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2018 et 31/08/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/03/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 3 ans*
Coûts totaux	€156	€265
Incidence des coûts annuels**	1,6%	0,9%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,59% avant déduction des coûts et de -1,49% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d’entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d’entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu’à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d’exploitation	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	41,58 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,91 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	6,24 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d’établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d’une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d’informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l’a vendu, vous devez vous rapprocher d’elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d’informations clés pour l’investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d’autres documents d’information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d’assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Focus Inflation - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010832469 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 360	€7 690
	Rendement annuel moyen	-26,4%	-8,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 780	€8 040
	Rendement annuel moyen	-12,2%	-7,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880	€9 400
	Rendement annuel moyen	-1,2%	-2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 310	€12 540
	Rendement annuel moyen	13,1%	7,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2014 et 29/12/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/03/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 3 ans*
Coûts totaux	€189	€358
Incidence des coûts annuels**	1,9%	1,2%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,82% avant déduction des coûts et de -2,04% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,79% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	78,21 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,91 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,87 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.